

Championnats AGTT Individuels 2019-2020

se déroulant **Samedi 23 et Dimanche 24 Novembre 2019**

au **Centre Sportif du Bois-des-Frères, chemin de l'Écu 24, 1219 Châtelaine**

Participation

Ces championnats sont ouverts à tous les joueurs licenciés de l'AGTT et T-Cards domiciliés sur le canton de Genève.

Les dames peuvent s'inscrire dans les séries « Dames », « Mixte » et « Open »,

Les messieurs dans les séries « Messieurs », Mixte et « Open ».

**ATTENTION
AUX
NOUVEAUX
HORAIRES !**

**L'horaire de la
plupart des
séries a été
avancé de 30
minutes au
moins, et les
séries Dames
ont été
placées le
samedi au lieu
du dimanche !**

Samedi 23 novembre 2019

Ouverture de la salle 8h30

09:00 Double Mixte

09:30 Double Open E (D1-D2)

10:00 Double Open C (D3-C10)

10:30 Double Open A (B11-A20)

11:00 Doubles Dames

11:30 Simple Open E (D1-D2)

13:00 Simple Open C (D3-C10)

15:00 Simples Messieurs A (B11-A20)

15:30 Simples Dames

Dimanche 24 novembre 2019

Ouverture de la salle 8h30

09:00 Doubles Open B (C6-B15)

09:30 Doubles Open D (D1-D5)

12:00 Simples Open B (C6-B15)

13:00 Simples Open D (D1-D5)

14:00 Simples Open F (uniquement D1)

Généralités

Un joueur peut s'inscrire dans la série correspondant à son classement et dans la série directement supérieure. Exceptions :

- les D1/D2 ne peuvent pas participer à la série C.
- les D1 doivent choisir entre la série D et la série F (D1).

Sur dérogation du JA ou du Jury, les joueuses classées A ou B (classement Messieurs) peuvent s'inscrire à la série Simple Messieurs A, mais ne pourront pas dans ce cas participer à la série Simple Dames.

Séries doubles

Jusqu'à 3 paires inscrites : série annulée ou regroupée

Dès 4 paires inscrites : élimination directe

Séries simples

Jusqu'à 3 joueurs inscrits : série annulée ou regroupée

4 et 5 joueurs inscrits : 1 groupe

Dès 6 joueurs inscrits : formule mixte II (groupes suivis de tableau final)

Les joueuses/joueurs têtes de série ou ayant les meilleurs classements peuvent être placés directement dans le tableau final. La décision sera prise lors du tirage.

Les parties du tableau final de la série Simple A Messieurs se disputent au meilleur de 7 manches, à condition qu'au moins un joueur classé A y participe.

Les parties du tableau final de la série Simple Dames se disputent au meilleur de 7 manches, à condition qu'au moins une joueuse classée A y participe.

Médailles	Les médailles sont fournies par l'AGTT pour toutes les séries disputées (2x pour les doubles), à raison de : 1x « or », 1x « argent », 2x « bronze » <i>Ces médailles seront remises après chaque finale de série. Les joueurs doivent obligatoirement se présenter sur le podium en tenue de sport.</i>
Balle officielle	Tibhar *** plastique blanc.
Tables	Au moins 20 tables, marques diverses.
Juges-arbitres	Principal : Christian Foutrel (CD AGTT & CTT ZZ-Lancy) Assistant : Frank Squillaci (CTT Vernier)
Directrice	Delphine Lambelet (CTT Vernier)
Arbitres	Seront sélectionnés courant octobre 2019 par la Commission JA+A AGTT
Jury	Président : Daniel Pauli (CT AGTT & CTT Carouge) Membres : Raymond Fischer & Frank Squillaci (CTT Vernier) Christian Foutrel, JA sans droit de vote
Frais d'inscript.	Série simple Messieurs A Fr. 10.- Toutes les autres séries simples Fr. 8.- Séries doubles, par joueur / joueuse Fr. 7.- U11, U13, U15, U18 : toutes les séries Fr. 5.-
Païement	Les factures sont envoyées aux clubs après la compétition, avec les frais effectifs. Les T-Cards doivent s'acquitter de leurs frais d'inscription auprès de la buvette ; non-paiement le jour-même ⇒ facture avec majoration de CHF 20.- envoyée au domicile.
Inscription	Jusqu'au <u>mercredi 20 novembre 2019 à 23h59</u> , par le formulaire en ligne : https://agtt.pyngpong.info
Tirage au sort	Jeudi 21 novembre 2019 à 10h, réalisé en ligne ; publication des tableaux à la même adresse web que ci-dessus (agtt.pyngpong.info).
Absences	Excusée : par téléphone au 076 540 69 70 (appels, SMS, WhatsApp, Telegram ou Signal), ou par e-mail à frank@pyngpong.info au plus tard : - le samedi 23 novembre 2019 avant 09h00 pour les séries du samedi, - le dimanche 24 novembre 2019 avant 09h00 pour les séries du dimanche, Ne pas oublier de signer les messages ! Toute absence non excusée ou transmise hors délais sera sanctionnée d'une amende selon le Règlement Financier STT (frais d'inscription + Fr. 20.-, facturés au club).
Tenues de jeu	Conforme au règlement. La couleur principale des maillots, shorts ou jupettes doit être nettement différente de blanc. Le port de survêtements n'est pas autorisé durant les parties, sauf sur autorisation explicite du JA.
Assurance	Les participants doivent être assurés en cas d'accident ou de dommages causés à des tiers (RC) et les organisateurs déclinent toute responsabilité.
Bar	Petite restauration : boissons chaudes et froides. Croque-monsieur, Croques-pizzas®, paninis, snacks sucrés et salés.

**En nous réjouissant de votre présence lors de cette compétition, nous vous présentons,
Chers amis pongistes, nos salutations amicales et sportives.**

Genève, le 11 juillet 2019

Le CTT Vernier